



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

déchets

Question écrite n° 74882

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le système de traitement des déchets. Une affaire judiciaire récente a mis en évidence les lacunes du système français de traitement des déchets, qui ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit là d'un problème plus général. Revendiquant souvent le statut de « bonne élève » européenne, la France reste cependant en retard par rapport à ses voisins immédiats comme l'Allemagne, au niveau du traitement des déchets aussi bien ménagers qu'industriels. Il lui demande si, pour remédier à cette situation, le Gouvernement compte apporter des précisions à la législation en vigueur.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74882

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1748